

Ségolène Royal se trompe sur Calida

Autor(en): **Guyaz, Jacques**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2007)**

Heft 1723

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1024251>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ségolène Royal se trompe sur Calida

Jacques Guyaz

Les propos sont passés inaperçus et n'ont pas été repris par les médias. Le 19 février sur TF1, lors de l'émission J'ai une question à vous poser, Ségolène Royal a cité une seule entreprise, Aubade, le fabricant de lingerie de sa région Poitou-Charentes racheté par Calida, qui veut délocaliser une partie de la production en Tunisie. La candidate du PS a bien sûr stigmatisé les « patrons suisses » et de manière plus confuse et obscure les « fonds de pensions » qui détiendraient Calida.

Domaine Public a déjà publié un article sur Calida en juin 2006 après l'acquisition d'Aubade. Nous avons vérifié la situation actuelle de l'actionariat. Le capital action de la Holding Calida qui détient Aubade à 100% se monte à une valeur nominale de 18,45 millions de francs réparti en 369'000 actions. La valeur boursière de la holding est de 161 millions de francs au 31 décembre 2005, selon le rapport corporate governance publié en 2006.

L'entreprise reste largement familiale puisque différents membres de la famille Kellenberger détiennent 47,6% des actions. Un actionnaire privé, Marco Vögele a détenu 12,2% actions jusqu'en 2005, mais sa part actuelle est descendue au-dessous de 5%. D'ailleurs en-dehors de la famille Kellenberger, aucun actionnaire ne détient plus de 5% des actions. Il est bien sûr possible que des caisses de pension détiennent des actions de Calida, entreprise profitable et bien gérée, mais aucun investisseur institutionnel n'est en position d'exercer un contrôle sur cette société.

En parlant de fonds de pension au sujet de Calida, Ségolène Royal a donc commis une erreur qui n'est pas très grave mais qui traduit cette étrange propension des élites françaises à diaboliser les retraites par capitalisation et à ignorer d'une manière générale tout ce qui a trait de près ou de loin aux marchés financiers.